



La Selysienne,
Société d'odonatologie francophone

16 rue Jules Ferry
79000 Niort (France)
06 84 78 44 39
libellulesfrance@gmail.com
<https://odonatagallica.com>

Odonates de l'île de La Réunion - Atelier et suites...

SALON VIRTUEL DE LA SELYSIENNE : 17H30-18H20
+ O'SALON : 18H30-19H00 - 7 OCTOBRE 2026

Participation

Deliry Cyrille (Deux-Sèvres)
Yerokine Michel (La Réunion)

Excusés

Alonso Cédric (Hérault)
Detrez Éric (Bouches-du-Rhône)
Faton Jean-Michel (Drôme)

Objectif principal de l'Atelier

Faire le tour des questions en cours ou en projet afin de faire progression l'odonatologie réunionnaise. Nous n'étions que deux à cet Atelier ce qui limite la portée de la réflexion et n'oriente que certaines pistes décisionnelles. Nous pensons toutefois avoir fait avancer de manière significative le sujet mais certaines échéances seront difficiles à tenir.

Contacts et communication

- Le dispositif **TeMeUm** permet de financer des projets au sujet de la Biodiversité ultramarine. Michel Yerokine a préparé un mémo pour notre réunion du jour (voir annexe).

Il convient de s'appuyer et s'associer à une structure locale pour avancer sur ce projet. La SEOR semble toute désignée.

Le projet de *Liste modernisée des Odonates de La Réunion menant à une révision de la Liste Rouge départementale* est suggérée par Cyrille Deliry, mais le sujet n'est pas arrêté.

- Le **questionnaire AFB** (Agence Française pour la Biodiversité) a été rempli et nous figurons donc sur l'annuaire des « experts » de cet organisme.

- Au sujet des collections muséologiques sera pris prochainement avec le **Muséum de Saint-Denis** par Michel. La question des collections notamment européennes n'a pas été abordées.

Rédaction

- À la proposition de rédaction des feuillets simple o' Point pour les sites de l'**étang de Gol et Saint-Paul**, il ressort une fois de plus un certain état de gestion du site de l'étang Saint-Paul peu favorable aux Odonates et à la qualité environnementale du site. Dans ce contexte Cyrille propose de passer à la rédaction d'un **Dossier Rouge** selon les modalités de la collection révisée récemment mise en place à partir d'un exemple drômois par les éditions des *Histoires Naturelles*. Le cas de l'ABC de Saint-Paul n'est pas abordé.

- Pour le **Guide-Atlas** Michel précise qu'il est en train de résoudre la gestion de sa photothèque et avance sur la préparation des monographies d'espèces. Cédric Alonso va continuer de travailler sur le système de **gestion par IA** propre à permettre un tri

préliminaire des grosses photothèques. Son travail de rédaction sur la partie **Habitats** est en cours et devrait aboutir à un premier jet d'ici quelques semaines.

- Un mémo sera préparé par Michel au sujet d'***Urothemis edwardsii*** et Cyrille s'attachera à rassembler ce qui a été dit ou publié au sujet de ***Rhyothemis semihyalina*** afin d'étayer l'hypothèse qu'il n'aurait jamais existé ou fondé pour l'île de La Réunion.

L'article d'***Anax guttatus*** en préparation par Michel n'a pas été discuté, par contre il a été rapidement question d'un projet supplémentaire sur ***Pantala flavescens*** à destination de la revue *Martinia*.

- La **documentation et les articles** seront réunis dans un drive partagé (REUDOC) aux intéressés, nommés par auteur_date_sujet.pdf généralement au format pdf. Les articles de Cédric, Michel et Cyrille rassemblés formeront une première base documentaire.

Terrain 2026-2027 (été austral)

- La question essentielle de l'**Orthétrum des Hauts** n'a pas été abordée.

- Michel transmettra à Cyrille un point sur *Hemicordulia atrovirens* et *Gynacantha bispina* afin de construire les éléments propre à stimuler la recherche de ces deux **espèces très rarement signalées**. Cyrille propose qu'on s'attache à la recherche sur l'île d'un membre du genre *Nesocordulia*. Enfin il convient de lever le mystère sur un Zygoptère avec du jaune évoqué par Patrick Montocchio sur le site difficile d'accès du « Grand Bassin ». Je propose de le dénommer le « *Zygomystère du Grand Bassin* » et de créer la « légende » du Loch Ness à La Réunion pour stimuler sa recherche et sa confirmation... ou pas (CD, com.). Deux espèces sont supplémentaires sont susceptibles d'être découvertes sur l'île, *Macrodiplax cora* et *Thalassothemis marchali*, la question mérite d'être posée pour la saison 2026-2027.

Synthèse - Le plan de communication Faune Réunion a été simplement évoqué au sujet des « espèces très rarement signalées » : à suivre...

Questions supplémentaires...

...posées finalement o' Salon (18h30-19h00)

Après une pause de dix minutes suivant l'Atelier, le trente-troisième *Salon des Demoiselles et Libellules...* pour causer tout simplement... a réuni les deux participants initiaux, sans nouvel arrivant.

Il a été question de :

- *Urothemis edwardsii* habituellement « invisible » pendant l'hiver austral entre juin et septembre, en retard cette année 2026. Le phénomène de l'hiver austral mérite d'être traité dans le Guide-Atlas.
- La notion de sédentarisation d'une partie des populations de *Pantala flavescens* sur l'île de La Réunion, par ailleurs en bordure des voies migratoires connues sur l'Océan Indien a été discutée. Le cas des populations de l'île de Pâques, mieux nommé Rapa Nui, est présenté par Michel : l'espèce ne migre pas, des études génétiques et morphologiques montrent un isolement et une réduction de la surface alaire des spécimens de cette île. Cette question mérite d'être répliquée pour l'île de La Réunion.
- Le maintien sur l'île de La Réunion d'une cohorte d'*Hemianax ephippiger* avec des comportements reproducteurs, ce en absence d'ouragan portant de nouveaux individus, permet d'envisager le maintien sur l'île d'une population autochtone ces dernières années.
- La richesse de la documentation au sujet d'*Ischnura hastata* parthénogénétique sur les Açores a nettement progressé. En première conclusion tous les spécimens de l'archipel seraient issues d'une femelle unique ayant préalablement la compétence parthénogénétique. Cette population serait donc un clone.

Un peu plus d'une demi-heure d'échanges libres a permis un enrichissement réciproque des deux participants. Une discussion particulièrement intéressante, qui confirme tout l'intérêt de donner ainsi la parole aux Libellules.

CD - Niort (Deux-Sèvres) le 8 octobre 2026

••• Annexe •••

TeMeUm — dispositif de financement pour la biodiversité ultramarine

TeMeUm (*Terres et Mers Ultramarines*) est un programme créé en 2009 et piloté aujourd'hui par l'Office français de la biodiversité (OFB), avec des partenaires ultramarins. Son objectif est de renforcer les capacités des acteurs de la biodiversité des Outre-mer et de soutenir la réalisation **d'actions concrètes et opérationnelles** en faveur de la biodiversité. Le programme fonctionne notamment par des campagnes annuelles de financement.

1. Qui peut déposer un projet ?

Pour les dispositifs qui nous intéressent, peuvent notamment candidater :

- les associations ultramarines ;
- les petites collectivités ;
- les gestionnaires d'espaces naturels.

Les organismes de recherche, établissements scolaires et structures privées à but lucratif ne sont notamment pas éligibles au dispositif Tremplin.

La première chose à vérifier pour La Selysienne sera donc son éligibilité administrative exacte au moment de la prochaine campagne.

2. TeMeUm comporte trois (sous) dispositifs

A. Tremplin

C'est probablement celui qu'il faut regarder en premier pour notre réflexion. Il finance des micro-projets opérationnels de protection et de restauration de la biodiversité.

Le champ est assez large :

- protection, gestion ou restauration d'espèces et d'habitats
- réduction des pressions ;
- renforcement des connaissances et des compétences
- mobilisation citoyenne.

Montant : jusqu'à 15 000 € Taux maximal : 80 % des dépenses éligibles Durée maximale : 12 mois

Il faut donc prévoir au minimum 20 % du budget par autofinancement ou cofinancement.

Le Tremplin donne notamment priorité aux premières expériences de gestion de projet et aux projets pilotes permettant de tester des approches innovantes.

La structure doit être située en Outre-mer et disposer d'un compte bancaire au nom de l'organisation.

B. Coopération

Le dispositif Coopération est un peu différent, Il vise des projets partenariaux et collaboratifs, destinés notamment à renforcer les capacités techniques des acteurs ultramarins.

Il privilégie par exemple :

- la création d'outils communs ;
- l'adaptation d'outils existants à un autre territoire ;
- des ateliers d'échanges ;
- la standardisation de protocoles ;
- le renforcement des connaissances et des compétences.

Montant : jusqu'à 20 000 € Taux maximal : 80 % Durée maximale : 12 mois.

Cela pourrait devenir intéressant si le futur projet Odonates implique réellement plusieurs partenaires avec des rôles complémentaires.

C. Compagnonnage

C'est encore autre chose :

- Il s'agit de financer des échanges professionnels permettant d'aller se former auprès d'un autre organisme.

3. Ce qui est particulièrement important pour notre projet

TeMeUm ne finance pas simplement une dépense parce qu'elle concerne la biodiversité, le projet doit être un projet en lui-même, avec : un objectif → des actions → des résultats → une valorisation.

Et pour le Tremplin, il doit notamment présenter un caractère innovant : il ne doit pas avoir déjà été commencé, avoir déjà été financé par une subvention, ni faire doublon avec un projet passé ou en cours.

C'est précisément pour cela que le Guide-Atlas et un éventuel projet TeMeUm doivent être distingués on doit donc raisonner : existe-t-il, dans le travail préparatoire de l'Atlas, une action autonome de connaissance ou de conservation qui puisse constituer un projet TeMeUm ?

La campagne TeMeUm 2026 est terminée, elle était ouverte du 24 février au 14 avril 2026, et les résultats de cette 16e campagne ont été publiés en septembre 2026. Le site TeMeUm annonce désormais une nouvelle campagne début 2027.

Cela signifie que nous ne sommes pas dans l'urgence de déposer un dossier mais que c'est maintenant qu'il faut construire correctement le projet, puis prendre contact avec l'OFB suffisamment tôt.

La démarche devrait être la suivante :

1. définir une action Odonates autonome ;
2. vérifier qu'elle répond aux critères TeMeUm ;
3. en parler à la délégation OFB Réunion avant le dépôt ; 4. construire ensuite le dossier pour la campagne 2027.

Dans le cadre de la préparation de l'atlas, nous pouvons identifier un ou plusieurs besoins qui peuvent constituer en eux-mêmes un projet de connaissance au service de la conservation. *Je mets en exemple 2 projets possibles mais on peut réfléchir à d'autres.*

- Etablir une liste actualisée, documentée et critique des Odonates de La Réunion, en réorganisant les connaissances accumulées depuis les principales synthèses existantes : Actualisation et structuration des connaissances sur les Odonates de La Réunion : état des connaissances, mise à jour des statuts des taxons et identification des priorités de conservation avec propositions de mesures de protection.
- TaxOdonat 974 : Résolution taxonomique et barcoding moléculaire de trois taxons problématiques à La Réunion. : *Orthetrum stemmale*, *Trithemis annulata haematina* et *Diplacodes lefebvrei*.

Ces deux propositions ne constituent pas des projets arrêtés. Elles sont destinées à lancer la réflexion. L'objectif est d'identifier collectivement une action Odonates suffisamment autonome, pertinente et réalisable pour pouvoir être construite ensuite comme projet TeMeUm 2027.

Je vous invite aussi à voir le site de TEMEUM qui est bien explicite avec des exemples de projets réalisés les années passées.

Michel Yerokine - 21 septembre 2026